

Cadre réservé à l'administration

le àh..... Activités :

ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

FICHE SPECIFIQUE

ECOLES MUNICIPALES DE SPORT ET THEATRE

A retourner avant le 23 juin 2023 (à l'école de votre enfant)

(Ou par mail ou par courrier à la Mairie)

Remplir une fiche par enfant (Recto/Verso)

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Ecole : Classe :

Adresse : Code postale :

Tél. portable principal : Ville :

Tél. portable secondaire :

Email :

.....

Date et signature :

Les conditions d'admission sont les suivantes :

- Etre résident principal à Gérardmer (non résident si place disponible)
- **Avoir rempli le document unique du service Jeunesse**
- Les places sont limitées et enregistrées dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets
- Un certificat médical est vivement conseillé
- Avoir une tenue adaptée à l'activité et à la météo pour celles pratiquées à l'extérieur
- Le règlement s'effectuera à la fin de l'année scolaire à réception d'une facture
- L'inscription ne sera effective qu'après confirmation par mail ou téléphone à la rentrée 2023/2024 par le service des Sports

Renseignements complémentaires sur le site internet de la ville, en mairie 03 29 60 60 60 ou à l'adresse mail : service.sports@mairie-gerardmer.com

Les éducateurs sportifs sont à votre disposition pour plus d'informations :

Laurent MARTIN : 06 73 89 10 72

Alice RIBAU : 06 74 89 60 74

Pour les activités du Centre Aquatique et de Bien Être au 03.29.63.22.42 ou à l'adresse mail

centre.aquatique@mairie-gerardmer.com

Cochez la ou les case(s) de l'activité(s) choisie(s) →